

653
/ M. J. /
Requiert

MINISTÈRE
des
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Paris, le 10 décembre 1918.
N.

Au Consul de l'Allemagne
Monsieur Thiel.

J'ai l'honneur de Vous prier Monsieur, de bien vouloir honorer par Votre présence le diner qui sera donné par le Directoire de la République Nationale Ukrainienne le 10 décembre n.s. à 8 h. du soir au palais du Directoire /Rue Institutska, 40/ pour célébrer l'union de la République de l'Ukraine Oucsté avec la République Nationale Ukrainienne.

Veuillez agréer, Monsieur l'assurance de ma très haute considération.

Le Président du Conseil des Ministres
et Ministre des Affaires Étrangères

Бачує і всіх своїх громадян
в Україні